

CONSEIL D'ADMINISTRATION ADAPEMONT

08/02/17

Arinthod

Présents : Bonneville François, Bride Jean Louis, Brun Evelyne, Brun Paul, Bunod, Rémi, Cantaloube Daniel, Cézeriat Jocelyne, Desbiez Isabelle, Gilbert Pierre, Rochet Claude, Roz Claude, Velon Nicole, Vivier Jean François, Vuillemin Pierre Etienne

Absents excusés : Dominique Bazzuchi, Hélène Pélissard, Jean Franchi, Dominique, Isabelle Branchi

Conseil d'Administration

Arinthod

Ordre du jour

- Le projet associatif
- Les statuts
- Le projet stratégique
- Le repérage pour le budget 2017
- Les comptes 2016
- Questions diverses

Préambule :

Le président rappelle que nous allons procéder ce soir à la validation du nouveau règlement intérieur, de la comptabilité 2016 et du budget 2017 de l'association à partir des documents élaborés et précédemment validés par le bureau lors de la réunion du 18 janvier 2017.

Document « Comptabilité 2016-budget 2017 »

89 à 90 % du budget global est consacré à l'activité insertion.

Le bilan est très satisfaisant : + 26 000 euros

A noter que le mécénat EDF (environ 20 000 euros) ne rentre pas dans les bénéfices 2016. Le mécénat est attribué d'une manière générale pour l'activité troupeau et peut légalement être basculé sur l'année prochaine ou même la suivante.

Les activités antérieurement déficitaires reviennent à l'équilibre. La Fabrik, activité nouvelle présente un léger déficit mais rien d'étonnant et de grave pour cette activité nouvelle.

Notre décision de retourner voir les Communautés de Communes fonctionne bien car cette démarche a permis un conventionnement de toutes les équipes vertes.

Seule l'équipe troupeau est en déficit de 16 000 euros. Nous n'avons pas pu bénéficier de la prime agricole espérée car le Ministère identifie pour l'attribution de cette prime, un exploitant physique.

L'association n'est pas reconnue comme exploitant, un nouveau schéma est en discussion et s'il aboutit, 18 000 euros pourraient être attribués.

La pérennité du projet troupeau passe par l'attribution de cette prime.

L'équipe verte Petite Montagne obtient de très bons résultats et la Communauté de communes Petite Montagne vient de signer un conventionnement à hauteur de 32 000 euros.

La Communauté de communes Pays des Lacs a confirmé son accord pour que le fonctionnement de l'équipe verte se fasse dans les mêmes conditions que pour les autres équipes vertes, c'est à dire avec un chef d'équipe salarié de l'Adapemont et un conventionnement correspondant au coût estimatif de fonctionnement de cette équipe.

Ce bon fonctionnement des équipes vertes génère même un excédent pour l'année 2016. Il a été réalisé alors que nous avons procédé à l'embauche d'un coordinateur insertion. Ceci permet d'anticiper plus sereinement les nouvelles dépenses de 2017.

Rappel du directeur sur le fonctionnement de l'Adapemont :

- la ventilation des charges globales (électricité, assurances, chauffage...) : un pourcentage est réparti sur chaque activité.
- les salaires : les charges sont également réparties en fonction du temps passé par chacun des salariés sur une ou l'autre des activités (ex : pour Sébastien 100 % sur le troupeau, pour Stéphanie 90 % sur les activités animations et 10 % sur l'activité insertion).

Cette ventilation se fait par rapport à un budget initial qu'il faut corriger en cours d'année suivant la réalité des interventions de chacun.

A noter que cette année, pas de répartition de la masse salariale sur La Fabrik (activité nouvelle) mais elle se fera l'année prochaine.

Projets pour le budget :

- Le projet de déménagement du pôle administratif à Orgelet au 3^e étage de la Maison Richard : environ 10 000 euros par an.
- Le passage de Stéphanie Etiévant à un poste de coordonnatrice des activités d'animation.

Le président rappelle en synthèse les points positifs de l'année 2016 :

- C'est une des premières années que nous avons un excédent aussi important

- La contractualisation des Équipes vertes avec les communautés de communes marche très bien
- Pour les activités d'animation, nous avons vu la création de la Fabrik à Orgelet. C'est un lieu qui en quelques mois a pris un bel essor. Le festival de Bouche à Oreille se porte bien lui aussi.

Ces réussites nous amènent à développer un poste de coordonnateur animation et à augmenter l'accueil de jeunes en Services civique. Actuellement, un volontaire est en poste à La Fabrik, il termine son contrat fin mars.

Nous avons obtenu l'agrément pour recevoir au total 4 jeunes volontaires en service civique. Nous prévoyons d'en recruter 3 le 1^{er} avril. Leur mission sera essentiellement tournée vers le site d'Oliferne.

En réponse à une question sur le coût d'un emploi service civique, le président rappelle que sur les 106 euros payés par l'association au jeune, 100 euros sont reversés par l'État à l'association. Le coût des deux journées de formation obligatoire du volontaire est également prise en charge en quasi totalité par l'État. Il faudra, si les jeunes viennent de loin leur proposer un hébergement.

L'Adapemont est dans son rôle, elle a vocation à être un pôle d'accueil pour les jeunes en service civique.

Regroupement pôle administratif sur Orgelet

Le président rappelle que l'Adapemont est devenue au fil des ans une association importante et qu'il faut la gérer de manière efficace et différente.

Actuellement, 65 salariés à l'Adapemont.

90 % de l'activité de l'association concerne l'insertion. Avec une implantation sur Moirans (jura sud), Clairvaux (Pays des lacs), Orgelet et Petite Montagne, et l'équipe troupeau, le pôle activité insertion doit être à Orgelet.

Pour une équipe de 8 à 9 salariés qui interviennent sur l'ensemble des activités, (direction, secrétariat, comptabilité, communication, accompagnement socio-professionnel, coordination) ce n'est pas fonctionnel d'avoir des lieux éclatés. Des frais et le temps passé dans les déplacements sont de plus en plus importants.

Une proposition de location de locaux plus fonctionnels pour la partie administrative a été faite par la municipalité d'Orgelet. François Bonneville explique qu'il s'agit du dernier étage de la maison Richard, où est déjà installée La Fabrik depuis septembre. La surface est d'environ 200 m². La location a été revue à la baisse par la municipalité qui propose 4 euros du m² contre 10 € comme louée actuellement aux autres occupants.

Cela ferait environ 10 000 euros par an, plus les charges.

A Orgelet, il y a la possibilité d'installer un accueil au rez-de-chaussée, une pièce partagée avec les autres occupants du bâtiment pour créer un véritable lieu de vie.

La maison Dalloz à Orgelet n'est pas bien adaptée au travail administratif, elle n'est pas isolée et le chauffage coûte cher.

Quel projet sur Saint-Julien ?

L'implantation de l'Adapemont à St Julien est historiquement importante. Actuellement, la présence à temps partiel sur la semaine des salariés ne constitue plus un vrai lieu de vie.

Jean François Vivier fait remarquer qu'il y a très peu de personnes qui passent dans les locaux de l'Adapemont.

L'idée est de créer un autre lieu, dans l'esprit de la Fabrik, pourquoi pas dans les locaux de l'ancienne gendarmerie, au rez-de-chaussée. Une proposition de « pôle d'animation » regroupant plusieurs associations redynamiserait le territoire. L'Adapemont pourrait gérer ce lieu grâce à l'emploi d'un service civique mais aussi et surtout grâce au bénévolat local. Il faut un lieu ouvert et vivant pour qu'il soit attractif et nous l'avons expérimenté à Orgelet il faut être présent ! Les salariés, Stéphanie et Pierre-Étienne ne peuvent pas être encore plus disponibles qu'ils ne le sont déjà actuellement.

Le directeur redit que ce n'est pas facile de créer un nouveau lieu, il a fallu beaucoup d'énergie et de temps sur Orgelet.

Le directeur pose la question à Jean Louis Bride de la mise à disposition du rez-de-chaussée de l'ancienne gendarmerie de St Julien pour l'Adapemont. D'après Jean-Louis, l'ensemble des maires de la Commune nouvelle Val Suran est favorable à la mise à disposition de ces locaux. Une subvention a été accordée pour la réhabilitation des appartements, pas pour les bureaux du rez-de-chaussée. Mais il y aurait peu de travaux, juste de la peinture.

Le président propose de transmettre sous 15 jours à la commune Val Suran, le projet de l'Adapemont.

Le directeur souligne que la concertation devra être menée avec la commune nouvelle Val Suran et la Communauté de Communes de la Petite Montagne.

Evelyne Brun craint qu'il soit difficile de mobiliser les forces locales pour l'animation d'un tel lieu.

Rémi Bunod se pose la question du départ de Natura 2000 si l'Adapemont quitte les locaux de St Julien. Jean-Louis Delorme a affirmé vendredi, lors de sa rencontre avec le président et le directeur de l'Adapemont que cela n'était pas d'actualité.

Pour réfléchir à cette transformation et à la création d'un lieu sur St Julien, une commission « pôle animation » pourrait être créée. Pierre Gilbert, Evelyne Brun et Claude Rochet, selon leurs disponibilités souhaitent en faire partie.

L'ensemble du CA valide à l'unanimité :

- Le budget 2016-2017
- Le changement de poste de Stéphanie Etiévant
- Le projet de déménagement du pôle administratif sur Orgelet.

Relecture et discussions à propos des différents documents proposés par le bureau.

a. « Propositions de statuts au 19/01/2017 »

Art.1,2,3,4 : rien à signaler

Art.5 : Discussion autour de la composition du CA

- membre actifs : toute personne physique qui adhère à la structure.
- membres associés : toute personne physique ou morale susceptible de contribuer à l'objet social de l'association.

François Bonneville fait remarquer que les communautés de communes par exemple deviendraient donc membres associés et n'auraient par conséquent plus de pouvoir de décision sur ce qu'il se passe à l'Adapemont car plus de voix délibérative lors d'un vote. Et cela peut poser problème aux communautés de communes car elles subventionnent l'association. L'image de l'Adapemont avait positivement évoluée aux yeux des communautés de communes, il ne faudrait pas qu'elle soit ternie par une mauvaise interprétation de ce changement quand à leur participation au CA. Si une communauté de communes souhaite avoir un représentant, il y aurait vote et pas forcément élection de tous les candidats.

Le directeur rappelle que la Communauté de Communes Petite Montagne et la Communauté de communes Région d'Orgelet subventionnent le festival et que la Communauté de Communes Petite Montagne prévoit de subventionner le chantier d'Oliferne, mais que les autres versements des communautés de communes correspondent au paiement de prestations (équipes vertes et randonnée).

De plus, 5 communautés de communes plus les représentants du Conseil départemental pourraient alors faire partie du CA, ce qui représenterait un fort pourcentage par rapport au nombre total d'élus (13 à 17 membres).

Le président réaffirme que les communautés de communes ne sont en aucun cas exclues, elles peuvent, en tant que membres associés, participer aux différentes commissions de travail, si un sujet abordé présente un intérêt pour elles. Statuts, règlement intérieur et autres documents

d'orientation devront être validés par l'assemblée générale en mai, ce qui nous laisse encore 2 à 3 mois pour arriver à la meilleure formule.

Art 6 à 15 RAS

b. « Règlement intérieur »

A revoir en réunion avant la prochaine AG :

- La composition : membres actifs/ membres associés
- Les modalités de fonctionnement des commissions de pôles (réunions..)

c. « projet stratégique 2017-2020 »

C'est un document à diffuser auprès de tous nos partenaires, il constitue la feuille de route de l'association.

Questions diverses

- François Bonneville apporte l'idée d'une participation au 50^e anniversaire du barrage de Vouglans qui aura lieu en 2017.

Les communautés de communes n'ayant pas la compétence d'animation, il serait intéressant que quelque chose se fasse, et l'Adapemont pourrait, au même titre que d'autres organisateurs de festivals locaux (Ideklic..) y participer.

- Démission du trésorier de l'association, Denis Renaud.

Les deux personnes auxquelles le bureau avait pensé ne sont pas disponibles. Il faut quelqu'un de compétent en matière de comptes car il faut discuter des répartitions, des pourcentages attribués aux différentes activités. Au moins une journée par mois, répartie en 2 demi-journées est un minimum pour faire ce travail.

- Les services civiques

Nous prévoyons d'en recruter 3 (trois) le 1er avril. Trois postes principalement pour le site d'Oli-ferne.

Pour l'instant une candidature très intéressante d'une étudiante en architecture et deux autres à étudier.

- La Fabrik

Le directeur explique à nouveau l'intérêt d'un tel lieu pour la vie locale, tous âges confondus. L'inauguration a rassemblé près de soixante personnes.

Plusieurs Équipes Vertes y sont déjà venues . Récemment, Pôle Emploi demande des CV en vidéo. Le matériel vidéo de la Fabrik peut être utilisé pour réaliser les CV.

Une demande d'aide va être faite auprès du FSE.

- Les relations avec les communautés de communes

Le directeur regrette que, malgré les démarches et les temps de rencontres avec les représentants et le personnel de la Communauté de Communes Petite Montagne, dans une volonté de co-construction de projets, les informations circulent encore très mal et des incompréhensions demeurent.

Les salariés se sentent pris à défaut quand le président de la communauté de communes déclare ne pas être au courant des projets de l'Adapemont. C'est regrettable car beaucoup d'efforts ont été faits depuis des années.

La demande est faite aux élus du CA / Communautés de communes de relayer les informations pour faciliter le dialogue et rendre les avancées possibles.

A prévoir prochainement

Réunion d'une commission sur le projet « pôle animation » de St Julien.

Réunion pour décider de la composition du CA , et ce avant l'AG.

Recrutement d'un chef d'équipe Pays des lacs.

Embauche services civiques début avril 2017.

Concertation avec la Communauté de communes Petite Montagne au sujet de l'étude engagée pour le site d'Oliferne.

Mise en place d'actions pour dynamiser L'Écho et la diffusion des éditions.